



Le 5 mars 2021

**Déclaration du nombre total de droits de vote et  
d'actions composant le capital social au 5 mars 2021**

Information prévue par l'article L. 233-8 II du Code du Commerce et l'article 223-16-RG du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers

Date	Nombre total d'actions composant le capital social	Nombre total de droits de vote
5 mars 2021	168 400	Total des droits de vote théoriques <sup>1</sup> : <b>281 882</b>  Total des droits de vote exerçables <sup>2</sup> : <b>265 780</b>

<sup>1</sup> Calculé conformément à l'article 233-16 du RG AMF et basé sur l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions privées de droits de vote.

<sup>2</sup> Compte tenu des 16.102 actions auto détenues privées de droits de vote.